



Ifremer

objet : dragage du chenal de Mérignac
vos références : votre courrier du
07/11/2005
nos références : CA/MR/3876-4018-05

CQEL
17009 La Rochelle Cedex

La Tremblade, le 21 Novembre 2005

Affaire suivie par Christian Auger

Madame,

Par votre courrier du 7 novembre 2005, l'avis de l'Ifremer a été sollicité concernant le projet de dragage du chenal de Mérignac. Compte tenu des éléments contenus dans le dossier, l'Ifremer n'émet pas d'avis défavorable à l'exécution de ces travaux.

Cependant, il paraît souhaitable que, dans la mesure du possible et en fonction des précipitations, une chasse soit réalisée en relation avec les opérations de roto dévasage de ce chenal.

Ces dragages ainsi que les dragages d'entretien devront faire l'objet d'une information préalable auprès des conchyliculteurs (SRC), sans préjuger des obligations administratives, le cas échéant.

Veuillez recevoir, Madame, mes meilleures salutations

Philippe Gouletquer

Chef de Station

Copies :

Chrono
Recueil Avis (CA)

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de La Tremblade
Ronce les Bains
B.P. 133
17390 La Tremblade
France

téléphone 33 (0)5 46 76 26 10
télécopie 33 (0)5 46 76 26 11
<http://www.ifremer.fr>

Siège social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21
<http://www.ifremer.fr>

